

# L'Accueil



de la  
**Carsat** en L-R

# L'accueil sur rendez-vous : pourquoi et pour qui ?

Vous recevoir sur rendez-vous, c'est être certain d'avoir suffisamment de temps à vous accorder pour faire un point complet sur vos questions.

C'est aussi vous permettre de choisir quand nous rencontrer, de vous éviter des déplacements inutiles et de vous garantir moins d'attente à l'accueil.



## Dans quel cas pouvez-vous être reçu sur rendez-vous ?

- ❖ Veuvage : délivrance ou dépôt de demande de retraite de réversion
- ❖ Carrière complexe ou nécessitant de nombreuses mises à jour : demande de retraite
- ❖ Titulaires du RSA\* ou de l'AAH\*\*, d'une pension d'invalidité ou inscrit à Pôle Emploi : dépôt de demande de retraite.

\* Revenu de Solidarité Active

\*\* Allocation Adulte Handicapé

# Comment prendre rendez-vous ?



- ❖ Par téléphone

**3960**

**Service 0,06 € / min  
+ prix appel**

De l'étranger, d'une box ou d'un mobile, composez le **09 71 10 39 60**.

du lundi au vendredi de 8 heures à 17 heures, sans interruption.

- ❖ Par internet, en créant votre espace personnel sur le site [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr), tous les jours, 24 h sur 24.

## Bien préparer votre rendez-vous

Le jour de votre rendez-vous, soyez ponctuel et prévoyez même une petite marge pour arriver 5 minutes avant l'heure.

Signalez votre arrivée à l'accueil.

### Les documents à prévoir

- ❖ Votre N° de sécurité sociale (NIR)
- ❖ Une pièce d'identité
- ❖ Les pièces justificatives demandées par votre conseiller

**ATTENTION** : en cas de retard, nous ne serons pas en mesure de vous accueillir dans de bonnes conditions. Si vous souhaitez annuler votre rendez-vous, contactez-nous au plus tôt au 39 60.



# BON A SAVOIR : des services en ligne personnalisés pour préparer et bien vivre votre retraite



Pour ma retraite, je clique, c'est plus pratique!



En créant votre espace personnalisé sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr) vous pourrez :

- ❖ obtenir votre relevé de carrière,
- ❖ calculer votre âge de départ à la retraite,
- ❖ estimer votre retraite,
- ❖ suivre l'avancement de votre dossier,
- ❖ télécharger et imprimer votre attestation de paiement,

et bien d'autres services encore...

# Venir sans rendez-vous ?

Un jour par semaine est consacré à l'accueil du public sans rendez-vous : le mardi

Les adresses et les horaires d'ouverture sont en ligne sur [www.carsat-lr.fr](http://www.carsat-lr.fr)

Les créneaux horaires les moins chargés sont entre 14 et 16 heures.

Cet accueil est réservé en priorité aux personnes de 55 ans et plus proches de la retraite.

## ATTENTION



Certaines opérations courantes disponibles en ligne ou par téléphone ne sont pas délivrées lors de ces accueils :

- ❖ Attestations de paiement
- ❖ Relevés de carrière
- ❖ Simulation de droits à retraite

[www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr)

ou

**3960**

**Service 0,06 € / min  
+ prix appel**

De l'étranger, d'une box ou d'un mobile, composez le **09 71 10 39 60**.